

La ville dispose de nombreux services et équipements pour vous aider à trier vos déchets et protéger notre environnement.

Plus d'informations sur www.paysdelor.fr

Collecte des ordures ménagères

Bac gris (ordures ménagères) : vendredi

Bac jaune (emballages) : jeudi

à savoir :

La collecte commence à 5h du matin, pensez à sortir son bac la veille au soir

Les ordures ménagères doivent être déposées en sac dans le bac gris.

Les emballages ménagers sont à déposer en vrac dans le bac jaune.

L'entretien des bacs, en particulier leur lavage, est à la charge de l'usager.

Merci de faire en sorte que les équipes de collecte puissent accéder facilement à vos bacs.

Lors de certains jours fériés, les collectes peuvent être reportées ou annulées.

Consignes de tri

Bien trier grâce au guide du tri !

L'amélioration du tri sélectif fait partie des priorités de la politique déchets de la collectivité afin de **réduire les déchets incinérables**.

En effet, un tri sélectif bien réalisé permet **d'augmenter le taux de recyclage et de diminuer les refus de tri** (déchets jetés dans le mauvais contenant).

Un effort est nécessaire quand on sait que **85% des déchets recyclables se trouvent encore dans la poubelle grise !**

Aires de compostage partagé

Afin de réduire les déchets organiques dans les poubelles grises la municipalité, en partenariat avec le Pays de l'Or, ont récemment implantés 4 aires de compostage partagé.

Consultez la page dédiée aux aires de compostage partagé !

Points de collecte pour les restes alimentaires

Ce dispositif est un complément des aires de compostage partagé déjà installées à Palavas-les-Flots.

Les objectifs

Assurer un service de proximité

Proposer une alternative pour les quartiers ne pouvant pas être dotés d'aires de compostage partagé

Permettre un amendement des sols sur notre territoire. Les restes alimentaires déposés dans les points d'apport du Pays de l'Or sont transportés sur une plate-forme de compostage située à Mauguio. Ce compost servira à fertiliser les terres agricoles locales.

Consultez les lieux des points de collecte à Palavas !

Pays de l'Or Agglomération

Tél. : 04 67 91 31 11

environnement@paysdelor.fr

www.paysdelor.fr



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00